

Réf: Dossier N° : 16511

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « K.BAT CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé

«K.B.CI»

**Siège social : ABIDJAN - PORT BOUET GONZAGUEVILLE, 08 BP
3848 ABJ 08**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Août 2015 reçus par Me COULIBALY Dofoungognon Benoit, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 01 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination: « K.BAT CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé
«K.B.CI».**

Objet: La construction; Entretien bâtiment (peinture,soudure,ferronnerie, menuiserie alu & bois); Diverses prestations de services; La prise de participation de la société dans toutes les entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, par tout moyen, notamment par apport, fusion, commandite, souscription ou achat de parts sociales; Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - PORT BOUET GONZAGUEVILLE, 08 BP 3848
ABJ 08**

GERANT: Monsieur KOUMEHA ASSOU .

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20121 du 01/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7408 du 01/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

